PETITION POUR L'USINE – CENTRE CULTUREL AUTOGÉRÉ
Pétition adressée au Conseil d'État de la République et du Canton de Genève

Malgré cinq années de discussions, L'Usine n'est toujours pas au bénéfice d'une autorisation de buvette, et les dons que la Loterie Romande lui a accordé sont toujours bloqués. Monsieur Maudet et ses services n'ont pas respecté l'accord passé le 17 avril et persistent à exiger 5 autorisations administratives.
Pour rappel, l'association faitière de L'Usine regroupe depuis 25 ans une vingtaine d'associations culturelles (théâtre, cinéma, salles de concerts, coiffeur, ateliers…). Le fonctionnement collectif de L'Usine est basé sur les notions de solidarité et d'indivisibilité, prônant l'interdisciplinarité et la perméabilité entre les pratiques artistiques. C'est l'entité qui s'exprime au nom de tou.te.s ses membres et les représente sur les plans juridiques, administratifs, politiques et médiatiques.
L'Usine est donc une entité unique et indivisible. Son activité culturelle se crée et se comprend de manière globale. Les membres de L'Usine ne peuvent accepter de séparer administrativement leurs activités. **L'Usine revendique une autorisation unique pour ses buvettes et exige le déblocage immédiat des dons de la Loterie Romande.**

L'Usine, son fonctionnement et ses valeurs, sont encore une fois menacés. Ensemble mobilisons-nous pour permettre à L'Usine de fonctionner comme elle l'entend, de façon responsable et solidaire comme elle l'a toujours fait.

Associez-vous à nos demandes ; Signez notre pétition !

Nous demandons au Conseil d'État et à l'administration :

- **de délivrer une autorisation unique de buvette accessoire à L'Usine**
- **de débloquer les dons accordés par la Loterie Romande**
- **de reconnaître notre organisation et notre responsabilité collective et solidaire.**

Nom	Prénom	Adresse	Signature

PETITION POUR L'USINE – CENTRE CULTUREL AUTOGÉRÉ
Pétition adressée au Conseil d'État de la République et du Canton de Genève

Malgré cinq années de discussions, L'Usine n'est toujours pas au bénéfice d'une autorisation de buvette, et les dons que la Loterie Romande lui a accordé sont toujours bloqués. Monsieur Maudet et ses services n'ont pas respecté l'accord passé le 17 avril et persistent à exiger 5 autorisations administratives.
Pour rappel, l'association faitière de L'Usine regroupe depuis 25 ans une vingtaine d'associations culturelles (théâtre, cinéma, salles de concerts, coiffeur, ateliers…). Le fonctionnement collectif de L'Usine est basé sur les notions de solidarité et d'indivisibilité, prônant l'interdisciplinarité et la perméabilité entre les pratiques artistiques. C'est l'entité qui s'exprime au nom de tou.te.s ses membres et les représente sur les plans juridiques, administratifs, politiques et médiatiques.
L'Usine est donc une entité unique et indivisible. Son activité culturelle se crée et se comprend de manière globale. Les membres de L'Usine ne peuvent accepter de séparer administrativement leurs activités. **L'Usine revendique une autorisation unique pour ses buvettes et exige le déblocage immédiat des dons de la Loterie Romande.**

L'Usine, son fonctionnement et ses valeurs, sont encore une fois menacés. Ensemble mobilisons-nous pour permettre à L'Usine de fonctionner comme elle l'entend, de façon responsable et solidaire comme elle l'a toujours fait.

Associez-vous à nos demandes ; Signez notre pétition !

Nous demandons au Conseil d'État et à l'administration :

- **de délivrer une autorisation unique de buvette accessoire à L'Usine**
- **de débloquer les dons accordés par la Loterie Romande**
- **de reconnaître notre organisation et notre responsabilité collective et solidaire.**

Nom	Prénom	Adresse	Signature